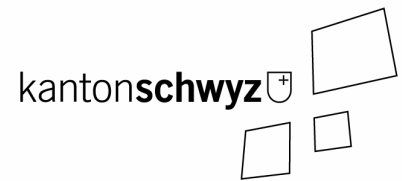


Communiqué de presse

Département de la justice / Téléphone 041 819 20 15 / Téléfax 041 819 20 19 / E-Mail jd@sz.ch

Schwyz, le 7 mars 2006



Prêt du Pacte fédéral aux États-Unis

„Racines suisses“ et „Républiques sœurs“

(JD/i) En juin prochain, le Pacte fédéral de 1291 va quitter la Suisse : il est emprunté pour trois semaines environ par les États-Unis et sera exposé à Philadelphie dans le Musée américain de l'histoire constitutionnelle. Ce document, vieux de plus de 700 ans, occupera la place d'honneur dans cette exposition consacrée à la Suisse et à la naissance de la Confédération.

Cet été, le Consulat général de Suisse à New York monte, en collaboration avec les représentations suisses à l'étranger, un projet transatlantique nommé "swiss roots" (racines suisses). Le but est de motiver le million – et plus – d'Américaines et d'Américains d'origine suisse à découvrir la patrie de leurs ancêtres, à entrer en contact avec des Suissesses et des Suisses et à venir visiter le berceau de leurs origines. Dans ce contexte, des manifestations "swiss roots" seront organisées dans plusieurs États des USA, avec le soutien de Présence Suisse, Suisse Tourisme et Pro Helvetia.

Constitutions libérales

L'une des plus importantes manifestations sera consacrée à l'histoire constitutionnelle de l'Amérique et de la Suisse, et montrera le développement des deux démocraties à travers le temps. Sous le titre "sister republics" (républiques sœurs), le célèbre National Constitution Center (Musée de l'histoire constitutionnelle) de Philadelphie accueillera sur son nouveau site une exposition sur les valeurs libérales et démocratiques des constitutions suisse et américaine. L'inauguration officielle aura lieu le 10 juin en présence de l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller. Toutes les mesures de sécurité ont été prises pour le transport et l'exposition du Pacte fédéral à Philadelphie. Les conditions de conservation optimales sont assurées.

Témoin de l'histoire contemporaine

Seul et unique exemplaire d'un document exceptionnel de l'Histoire suisse, le Pacte fédéral de 1291 est exposé à Schwyz depuis 1936, dans le Musée du Pacte fédéral. L'accord entre les trois vallées d'Uri, Schwyz et Unterwald revêt une grande importance – scientifiquement controversée – en tant qu'acte fondateur du système fédéral de la Confédération primitive. Le Canton de Schwyz, qui est responsable du Musée du Pacte fédéral, est le propriétaire de tous les objets exposés. Par le passé, des documents ont déjà épisodiquement quitté le fonds permanent de l'exposition, pour être mis à la disposition d'autres musées. En juillet prochain, après un emprunt de quelque trois semaines par les États-Unis, le Pacte fédéral de 1291 regagnera sa place habituelle, dans son Musée, où les visiteurs pourront à nouveau le voir.

Département de la justice

Informations : Kaspar Michel, archiviste d'État, Tel. 041 819 20 06